

LE CHARDONNET

" Tout ce qui est catholique est nôtre "
Louis Veuillot

Parution le premier dimanche du mois — *N° 406* — Avril 2025 — **2,50€**

Vous avez été rachetés à grand prix !

Saint Paul

SOMMAIRE

Le mot du Curé
Par M. l'abbé Michel Frament 1

Les « Anges gardiens »
Par M. l'abbé Michel Frament 2

La royauté temporelle du Christ
Par M. l'abbé Gabriel Billecocq 3

La sainte tunique d'Argenteuil
Par M. l'abbé Denis Puga 5

Activités du mois d'avril 7

La création de la congrégation de la Mission à Saint-Nicolas du Chardonnet
Par M. Vincent Ossadzow 8

Isaac Jogues, de Paris vers le Nouveau Monde
Par M. l'abbé Renaud de Sainte-Marie 10

Vie de la paroisse en images 12

Savoir accueillir

Depuis presque 50 ans, l'église Saint-Nicolas du Chardonnet a vu passer des milliers de personnes. Dieu merci, beaucoup sont restées fidèles aux promesses de leur baptême et à la Tradition. Malheureusement, beaucoup aussi n'ont pas persévéré, soit en changeant de paroisse, soit en abandonnant toute pratique, parfois quelques années ou même quelques mois après leur baptême. Bien sûr, il y a l'inconstance de l'être humain, le mystère de la liberté par laquelle chacun peut résister à la grâce de Dieu. Mais il y a aussi des blessures ou des maladresses qui auraient pu être évitées.



L'expérience montre que l'accueil fraternel des nouveaux paroissiens est essentiel.

Nous avons la chance d'avoir l'œuvre paroissiale des « Anges Gardiens » fondée en 2021 par M. l'abbé Petrucci et présentée dans ce Chardonnet. Mais l'accueil doit être le souci de tous et de chacun d'entre nous. Il suffit parfois de peu de chose : sur le parvis, savoir regarder autour de soi et faire le premier pas en souhaitant la bienvenue et en s'intéressant à un nouveau visage ; savoir écouter et sourire ; savoir présenter à nos amis une personne récemment rencontrée et l'inviter à partager un moment de convivialité.

Très agréable à Dieu, cette charité concrète est le signe de notre amour de Dieu et le meilleur moyen de fidéliser les nouveaux paroissiens. Demandons au Cœur de Jésus de voir dans chaque âme un frère et une sœur à accueillir, à aimer, à sauver.

Abbé Michel Frament

Les « Anges gardiens »

Abbé Michel Frament

Créée en 2021 par M. l'abbé Petrucci, l'œuvre des « Anges Gardiens » répond à une nécessité toujours actuelle : l'accueil et le suivi des nouveaux paroissiens qui découvrent la Tradition. Comme l'écrit Dom Chautard dans son célèbre ouvrage *L'Âme de tout apostolat*, « l'histoire de l'Église le prouve : tout besoin nouveau à satisfaire, tout péril à conjurer, a vu invariablement l'institution réclamée par les nécessités d'alors ».



Un « ange gardien » en action

Missions de l'Ange Gardien

L'œuvre des « AG » est éminemment apostolique car il s'agit de sauver les âmes. Comment ? En confiant une personne découvrant la foi ou la Tradition (le « protégé ») à un paroissien de Saint-Nicolas (« l'ange gardien ») dont la mission est triple :

Accompagner son protégé dans la pratique religieuse en lui apprenant à suivre la messe.

Offrir au protégé un soutien dans son chemin de conversion : savoir encourager sans brusquer et sans aller trop vite, apporter des conseils adaptés, écouter charitablement.

Faciliter l'intégration du protégé dans la paroisse en le présentant à d'autres paroissiens et en l'invitant à des activités personnelles (repas, sorties, visites) ou paroissiales (procession, conférence, cours de catéchisme, kermesse, jeunes pros).

La conversion n'est pas simplement intellectuelle : il faut un milieu chrétien qui encourage et accueille dans cette grande famille qu'est la paroisse. Faute de cet accueil charitable, beaucoup d'âmes, déçues, iront voir ailleurs ou ne persévéreront pas dans leur chemin de conversion.

Qui peut être « Ange Gardien » ?

Il faut bien sûr aller régulièrement à la messe à Saint-Nicolas pour pouvoir rencontrer son protégé, surtout au début. Il faut aussi avoir une connaissance minimale de la foi : l'expérience montre que l'accompagnement d'un protégé fait progresser l'ange gardien dans la foi et la prière. Il faut également être bien établi dans la Tradition, depuis au moins 2 ans. Confier un nouveau à un jeune converti, même généreux, est prématuré : les plantes qui poussent trop vite n'ont pas beaucoup de racines. Enfin, il faut un minimum de pédagogie et de sens de l'écoute en se mettant à la place de l'autre. Tout le monde n'a pas eu une enfance chrétienne ! La délicatesse de Notre-Seigneur envers la Samaritaine est un bel exemple pour nous tous.

À quoi s'engage l'« Ange Gardien » ?

Tout d'abord à prier pour son protégé et pour l'œuvre. L'apostolat étant d'abord surnaturel, il faut demander la grâce de Dieu qu'il accorde par la prière et la vie sacramentelle. Ensuite, l'ange gardien doit établir un contact personnel, par exemple en invitant son protégé à déjeuner pour le connaître, comprendre sa situation et répondre à ses besoins et interrogations. Le but n'est pas de s'improviser directeur spirituel mais de préparer le travail du prêtre à qui il faut savoir renvoyer le protégé. Plus important encore, l'ange gardien doit introduire le nouveau venu dans la paroisse en lui présentant d'autres paroissiens. La vie chrétienne n'est pas d'abord une connaissance théorique ou une suite de pratiques religieuses mais un amour théologal, celui de Dieu et du prochain, qui se manifeste par la charité vécue dans la vie personnelle, paroissiale et professionnelle. Enfin, afin de persévérer dans son engagement apostolique, l'ange gardien participe aux 6 réunions annuelles (2 par trimestre) : après une conférence spirituelle par l'aumônier, un repas tiré du sac permet de partager un moment de convivialité et de renforcer les liens de charité.

Alors… pourquoi pas vous ? ●

angesgardiens.sndc@gmail.com

La royauté temporelle du Christ

Abbé Gabriel Billecocq



Le Christ-Roi - Église de la Madeleine - Paris

La royauté de Notre-Seigneur est essentiellement spirituelle. Il l'affirme clairement à Ponce Pilate : « Mon Royaume n'est pas de ce monde. » L'article précédent [1] l'a bien montré aussi.

Si la royauté du Christ est spirituelle, en quoi les gouvernements temporels sont-ils concernés par le Christ-Roi ? Ne peut-on pas alors penser une saine laïcité ? Ou alors faut-il à tout prix affirmer que le Christ a une royauté temporelle ? Mais alors pourquoi n'est-elle pas visible, manifeste ?

Quelques distinctions

Les mots ont leur importance et il s'agit de bien les définir pour saisir les notions qu'ils recouvrent.

Naturel s'oppose à surnaturel. Est *naturel* ce qui appartient à la nature de l'homme (son corps, son âme, son intelligence, sa liberté, etc.) ; est *surnaturel* ce qui dépasse les limites de la nature humaine et se trouve donc ajouté gratuitement par Dieu (la grâce, les vertus théologales, les dons du Saint-Esprit, etc.).

Spirituel s'oppose à corporel ou matériel. Est *spirituel* ce qui relève de l'esprit, de l'âme, de l'intelligence et de la volonté. Ainsi, il y a des réalités spirituelles naturelles comme l'âme ou la liberté, et des réalités spirituelles surnaturelles comme la grâce ou la foi. Est *corporel* ce qui relève du corps, de la matière.

Temporel s'oppose à éternel. Est *temporel* ce qui se déroule dans le temps ici-bas. Est éternel ce qui appartient au règne de Dieu dans le ciel.

La royauté du Christ est essentiellement *spirituelle* (car elle concerne l'âme) et *surnaturelle*. Mais cette même royauté a-t-elle quelque rapport avec ce qui est *naturel* et *temporel* ? Telle est la question de la royauté temporelle du Christ-Roi.

Premiers éléments de réponse

Le pape Pie XI est très clair dans l'encyclique :

Ce serait une erreur grossière de refuser au Christ-Homme la souveraineté sur les choses temporelles, quelles qu'elles soient : il tient du Père sur les créatures un droit absolu, lui permettant de disposer à son gré de toutes ces créatures.

À l'appui de cette affirmation, on trouve quelques passages explicites dans l'Écriture. Le Christ est appelé « le prince des rois de la terre » dans l'Apocalypse (I,5) ou encore

1 Cf. Chardonnet précédent n° 405 : Le Christ-Roi et le sacerdoce.

« le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs » (XIX,16) et le psaume 8, appliqué au Christ par l'Épître aux Hébreux dit que Dieu lui a donné « l'empire sur les œuvres de ses mains et a tout mis sous ses pieds ».

Saint Thomas lui-même affirme cette royauté temporelle du Christ :

Le Christ possède le pouvoir judiciaire non seulement sur les anges, mais aussi en ce qui concerne l'administration de toute créature [2].

Fondement théologique

La royauté temporelle du Christ provient directement de son union hypostatique [3]. « Au seul titre de l'union hypostatique, dit le pape, le Christ a pouvoir sur toutes les créatures. »

Par son Incarnation, le Christ est le point culminant de tout l'univers. Il résume dans cette union tout le créé et tout le divin. Comme dit saint Augustin, « Dieu s'unit à la nature créée de façon à ne former qu'une seule personne de ces trois réalités : le Verbe, l'âme et la chair. » Cette perfection lui donne le droit de régir tous les êtres et de les conduire à leur fin, tant il est vrai que les inférieurs sont régis par les supérieurs.

Ce serait rabaisser la perfection du Christ que lui refuser certaines prérogatives ou certains droits, dont fait partie la royauté temporelle.

Exercice de sa royauté temporelle

Admettre que le Christ ait de plein droit un pouvoir royal temporel, ne signifie pas qu'il ait voulu par ailleurs exercer ce pouvoir. Et de fait, sur cette terre, Jésus n'a pas voulu exercer cette domination terrestre. En effet, son incarnation, ordonnée à sa rédemption, lui commandait l'humiliation et l'abaissement. On le voit de temps en temps exercer ce pouvoir (résurrection, tempête apaisée, guérisons), mais ce n'est pas là le but de sa mission ici-bas, et dès que la foule se précipite vers lui pour le faire roi, il se soustrait à ces initiatives afin de porter les hommes vers les réalités divines.

Ainsi donc, que le Christ n'ait jamais exercé de souveraineté temporelle, ne signifie pas qu'il n'ait pas ce droit.

Soumission des princes temporels

Les princes de la terre ne sont pas pour autant dispensés de reconnaître et de proclamer la primauté temporelle du Christ sur toute chose. Pie XI l'exprime explicitement :

Le souverain domaine de notre Rédempteur embrasse la totalité des hommes. […] Et, à cet égard, il n'y a lieu de faire aucune différence entre les individus, les familles et les États ; car les hommes ne sont pas moins soumis à l'autorité du Christ dans leur vie collective que dans leur vie privée. Il est l'unique source de salut, de celui des sociétés comme de celui des individus.

De ce fait, on pourrait affirmer que le prince temporel est (ou devrait être) le vassal du Christ-Roi. L'affirmation est délicate et nécessite d'être bien comprise. Le prince temporel n'a pas de soi de pouvoir dans l'ordre surnaturel ; il n'est pas prêtre ni même évêque. Mais il est au service du Christ-Roi auquel il devrait ordonner et son pouvoir et sa société. Jésus, qui n'a pas exercé de fait sa royauté temporelle, a remis ce pouvoir entre les moins des princes temporels. Ces derniers doivent donc agir dans la dépendance du Christ-Roi.

Ordination du temporel

La soumission du temporel au Christ-Roi s'explique aussi en raison de la nature de l'homme.

En effet, en créant l'homme, Dieu a perfectionné la nature humaine en l'ordonnant à une fin surnaturelle qui dépasse ses capacités. C'est donc l'homme tout entier avec tout ce qu'il a en lui qui est appelé à la vision béatifique. Il n'y a donc pas d'un côté ce qui relève de la nature et de l'autre ce qui serait purement surnaturel. La grâce s'empare de tout l'homme pour le perfectionner.

Social par nature, c'est aussi en société que l'homme doit pouvoir obtenir sa fin surnaturelle. Si donc la société politique est une réalité naturelle, elle n'en reste pas moins ordonnée à la fin surnaturelle puisque la vie politique perfectionne la vie de l'homme.

De ce fait, la société naturelle ne peut faire l'économie des réalités surnaturelles, même si celles-ci ne ressortissent pas directement à son domaine. Voilà pourquoi le temporel doit être soumis au Christ-Roi à peine d'empêcher l'homme d'obtenir sa fin.

Conclusion

Si le Christ n'a pas voulu exercer de royauté temporelle, il n'en reste pas moins de droit maître et Seigneur de tout ce qui est temporel. Ces considérations et celles qui ont été développées dans le précédent article [4] manifestent à l'envi qu'il ne peut y avoir de restauration politique sans retour non seulement au Christ-Roi, mais aussi au sacerdoce institué par Notre-Seigneur. ●

2 Somme théologique, III, q. 59, a. 6, ad 3. On pourra aussi se reporter à l'article 3 de la même question.

3 C'est l'union de la nature divine et de la nature humaine dans l'unique personne divine.

4 L'article portait sur les rapports entre le sacerdoce et la royauté de Jésus.

La sainte tunique d'Argenteuil

Abbé Denis Puga

Les juifs vivant en Palestine aux temps évangéliques portaient en général plusieurs vêtements : une ceinture de tissu autour des reins avec une tunique plutôt courte portée à même la peau. Par-dessus était enfilée une longue et ample tunique plus épaisse. Enfin on s'entourait d'un grand manteau.

Au Prétoire de Pilate, comme le racontent les Évangiles, Jésus fut entièrement dépouillé de ses vêtements pour subir l'atroce supplice de la flagellation. Après l'avoir tourné en dérision par le couronnement d'épines, les soldats lui rendirent ses vêtements et l'emmenèrent pour être crucifié. Au sommet du Calvaire, le Fils de Dieu fut de nouveau mis à nu. Ses pauvres vêtements furent partagés entre les bourreaux qui tirèrent au sort cependant sa tunique sans couture. Tout cela nous est bien précisé par la narration de saint Jean, témoin fidèle des faits.

Dans la basilique Saint-Denys de la ville d'Argenteuil, dans l'ouest parisien, est conservée une tunique, qui, selon la tradition chrétienne, serait précisément celle que notre divin Sauveur portait pendant sa Passion. Tunique assez courte, de couleur pourpre sombre, elle s'apparente au vêtement que les hommes portaient à même le corps. C'est une pièce en laine en forme de T de 90 cm large pour 120 cm de haut. Elle a été tissée d'un seul tenant, sans couture.

Cette relique avait été conservée en Orient par les premiers chrétiens, avant d'être donnée par l'impératrice byzantine Irène à Charlemagne, qui, en l'an 800, la confie à sa fille Théodrade, abbesse d'un monastère à Argenteuil.



La sainte Tuniqe d'Argenteuil

Depuis la toute fin du XX^e^ siècle, des études scientifiques précises ont été réalisées par des experts sur ce vêtement exposé régulièrement durant des siècles à la vénération des fidèles.

Les résultats de ces études sont de nature à impressionner les chrétiens que nous sommes. Des photos infrarouges ont révélé que la tunique est presque entièrement couverte de sang. Ce sang était celui d'un homme vivant et non mort. Le patrimoine génétique, relevé dans l'ADN des globules blancs parsemés ça et là dans les fibres, indique que le porteur de cette tunique était un homme (présence du chromosome Y). Son groupe sanguin AB, et surtout l'haplogroupe J2 M172 présent sur le chromosome Y, sont bien connus pour être présents parmi les populations juives du Moyen-Orient.

Les scientifiques parvinrent aussi à cartographier les taches de sang présentes dans le dos de la tunique. Leur analyse photographique révéla une longue marque vraisemblablement provoquée par le port d'un lourd objet qui avait frotté le dos du porteur de la tunique durant un certain temps, et qui avait écorché une peau déjà fortement blessée. L'écorchure de 20 cm de large s'étend de l'épaule gauche à la hanche droite. On ne peut que faire la relation avec le récit du portement de la Croix.

Des traces d'urée – un des constituants de la transpiration – furent mises en évidence parmi les nombreux amas de globules rouges. Elles pourraient correspondre au phénomène de l'hématidrose, qui se caractérise par la présence de sang dans la sueur. L'évangéliste saint Luc, qui était médecin, nous rapporte un phénomène semblable qui affecta le Seigneur lors de son agonie au jardin de Gethsémani : la sueur de sang.

En examinant une à une les fibres de la relique, un expert conclut que la tunique fut, à un moment donné, entièrement couverte de sang. La peau de celui qui l'avait revêtue devait être dans un état épouvantable. La forme inhabituellement sphérique des globules rouges, consti-

tuant les taches de sang, indiquait que le porteur de la tunique avait été victime d'un profond traumatisme. Comment ne pas faire le lien avec la remise de la tunique qui suivit l'horrible supplice de la flagellation.

Enfin, résultat véritablement renversant, il s'avéra que les taches de sang de la tunique s'alignaient parfaitement avec les empreintes visibles sur le linceul du Christ conservé à Turin. La superposition de ces deux images conduisit les scientifiques à affirmer que ces linges avaient été maculés par le même supplicié.

Comme nous le voyons, cette relique d'Argenteuil mérite bien d'être l'objet d'une grande dévotion.

En cette année 2025, pour célébrer le 19e centenaire du concile de Nicée, la Sainte Tunique du Christ sera proposée exceptionnellement à la vénération des fidèles dans la basilique Saint-Denys d'Argenteuil, du vendredi saint (18 avril) au dimanche 11 mai. La dernière ostension publique, qui remonte à 2016, avait attiré près de 200 000 pèlerins. La Sainte Tunique d'Argenteuil, en effet, est un rappel émouvant, comme l'ont déclaré les pères de Nicée, que le Fils de Dieu fait homme, *a souffert sous Ponce Pilate…* ●





Soyez apôtres ! Abonnez vos amis !

BULLETIN D'ABONNEMENT
❒ Simple : 25 euros ❒ De soutien : 35 euros

M., Mme, Mlle.
Adresse.
.
Code postalVille.

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET
À expédier à LE CHARDONNET, 23 rue des Bernardins, 75005 Paris
Veuillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur si vous recevez éventuellement une relance superflue...).

ACTIVITÉS DU MOIS D'AVRIL 2025

TOUS LES MARDIS
À **19 h 15** cours de doctrine approfondie les 22 et 29

TOUS LES SAMEDIS
À **11 h 00** catéchisme pour enfants sauf les 12, 19 et 26

TOUS LES SAMEDIS
À **11 h 00** cours de catéchisme pour adultes sauf la semaine sainte et la semaine de Pâques

TOUS LES JEUDIS
À **19 h 30** cours de catéchisme pour adultes sauf la semaine sainte et la semaine de Pâques

MERCREDI 2
18 h 30 messe chantée des étudiants

JEUDI 3
Réunion du tiers ordre carmélitain

VENDREDI 4
9 h 00 messe de l'école Saint-Louis
12 h 15 messe basse suivie de l'exposition du Saint-Sacrement jusqu'à **22 h**
17 h 15 reposition
17 h 30 chemin de croix
18 h 30 messe chantée du Sacré-Cœur
20 h 00 heure sainte
22 h 00 reposition

SAMEDI 5
18 h 30 messe chantée du Cœur immaculé de Marie

DIMANCHE 6
16 h 30 vêpres
17 h 00 prédication de carême suivie du salut du Saint-Sacrement

LUNDI 7
Conférence du Père Marie-Bonaventure, Capucin
19 h 30 conférence à l'Institut Saint-Pie X donnée par A. de Lacoste : « La recomposition du Proche Orient »

MERCREDI 9
18 h 30 messe chantée des étudiants

VENDREDI 11
17 h 30 chemin de croix
18 h 00 consultations juridiques gratuites
18 h 30 consultations notariales gratuites
18 h 30 messe chantée de Notre-Dame des sept douleurs avec prédication

DIMANCHE 13
Rameaux
La messe de **12 h 15** est déplacée à **12 h 45**

LUNDI 14
À l'issue de la messe de 18 h 30 réunion du tiers ordre de la FSSPX

MARDI 15
19 h 30 réunion de la Conférence Saint-Vincent de Paul

MERCREDI 16
21 h 00 chant des matines du jeudi saint

JEUDI 17
18 h 30 messe vespérale
21 h 00 chant des matines du vendredi saint

VENDREDI 18
15 h 00 chemin de Croix
18 h 30 fonction liturgique

SAMEDI 19
10 h 00 chant des matines
21 h 00 vigile pascale

DU 21 AVRIL AU 3 MAI
Plan de garde spécial

DU 21 AU 26
18 h 30 messe lue avec orgue

DIMANCHE 27
Goûter pour les personnes âgées organisé par la Conférence Saint-Vincent de Paul

LUNDI 28
19 h 30 conférence à l'Institut Saint-Pie X donnée par Anne Bernet : « Le professeur Lejeune, une vie pour la Vie ? »

MERCREDI 30
17 h 45 1res vêpres de saint Joseph artisan

MAI

JEUDI 1ER
17 h 45 2es vêpres de saint Joseph artisan
18 h 30 messe chantée avec prédication

VENDREDI 2
12 h 15 messe basse suivie de l'exposition du Saint-Sacrement jusqu'à **22 h**
17 h 45 office du rosaire
18 h 30 messe chantée du Sacré-Cœur
20 h 00 heure sainte
22 h 00 reposition du Saint-Sacrement

SAMEDI 3
18 h 30 messe chantée du Cœur immaculé de Marie

HORAIRES DE LA SEMAINE SAINTE

DIMANCHE DES RAMEAUX
8 h 00 : Messe basse - Passion lue
9h00 : Messe grégorienne - Passion chantée
10 h 30 : Bénédiction des rameaux (Place Maubert), procession jusqu'à l'église suivie de la grand-messe solennelle - Passion chantée
12 h 45 : Messe basse - Passion lue
16 h 30 : Vêpres
17 h 00 : Dernière conférence de carême
18 h 30 : Messe basse - Passion lue

MARDI SAINT
18 h 30 : Messe lue - Passion récitée

MERCREDI SAINT
18 h 30 : Messe lue - Passion récitée
21 h 00 : Office des Ténèbres (Matines et laudes du jeudi saint)

JEUDI SAINT
18 h 30 : Messe vespérale (avec lavement des pieds, procession au reposoir et adoration jusqu'à minuit)
21 h 00 : Office des Ténèbres (Matines et laudes du vendredi saint)

VENDREDI SAINT
15 h 00 : Chemin de la croix suivi de la vénération des reliques de la sainte Croix
18 h 30 : Fonction liturgique solennelle (Passion chantée, impropères, adoration de la croix et communion)

SAMEDI SAINT
10 h 00 : Office des Ténèbres (Matines et laudes du Samedi-Saint)
21 h 00 : Veillée pascale (Bénédiction du feu nouveau, chant de l'Exultet, bénédiction de l'eau baptismale, baptême des adultes et messe de la résurrection)

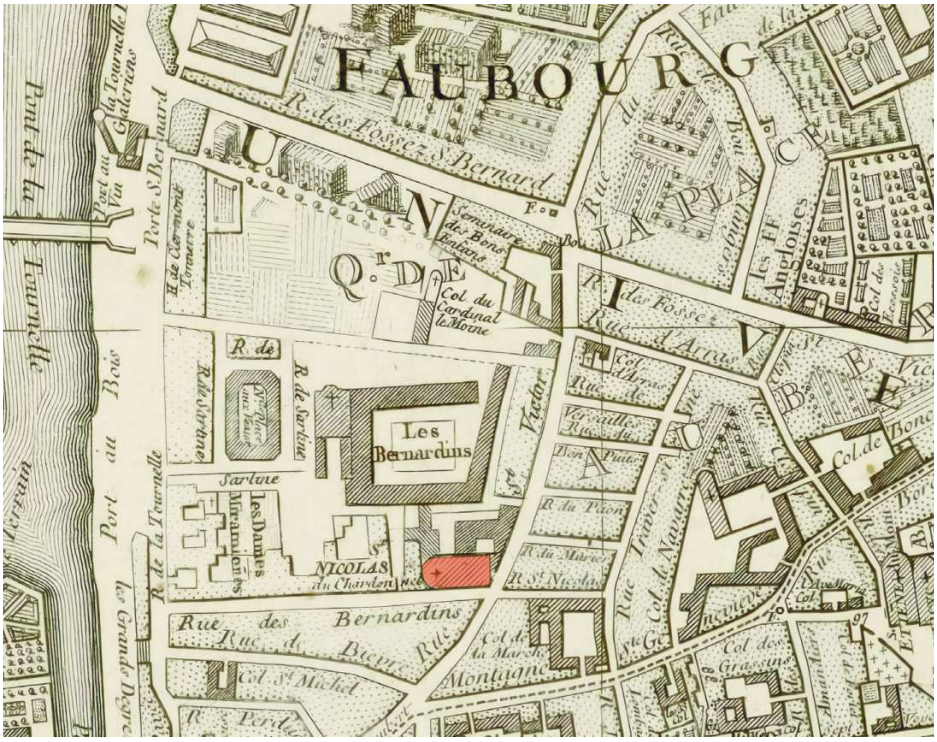
DIMANCHE DE PÂQUES
8 h 00 : Messe basse
9 h 00 : Messe grégorienne
10 h 30 : Grand-messe solennelle (Trompettes et orgue)
12 h 15 : Messe lue avec orgue
16 h 00 : Concert spirituel de Pâques (Récital d'orgue)
17 h 00 : Vêpres solennelles et salut du Saint-Sacrement
18 h 30 : Messe lue avec orgue

La création de la congrégation de la Mission à Saint-Nicolas du Chardonnet

Vincent Ossadzow

« Annoncer l'Évangile aux pauvres, aux pauvres seulement […], nos seigneurs et nos maîtres. » [1] Il y a 400 ans, saint Vincent de Paul érigeait la Compagnie des prêtres de la Mission sur la paroisse Saint-Nicolas du Chardonnet.

En août 1611, Adrien Bourdoise suit une retraite chez le père de Bérulle en compagnie de saint Vincent de Paul. Les deux se lient d'une amitié spirituelle profonde à la sortie, préfigurant une longue et fructueuse collaboration. Devenu par la suite aumônier des Gondi, Monsieur Vincent inaugure des tournées de prédication sur leurs terres, notamment à Folleville et Villepreux [2]. Émerveillée par le succès de ces premières « missions » en 1618, Mme de Gondi souhaite établir une communauté dédiée à cette tâche, chargée de venir faire des missions tous les 5 ans. Sollicités en ce sens, Bourdoise et Bérulle se récusent. Vincent de Paul, qui continue lui-même à missionner sur les terres des Gondi, se sent indigne de la charge et attend les voies de la Providence. Sentant sa fin proche, Françoise-Marguerite de Gondi convainc son mari et son beau-frère, le cardinal Jean-François de Gondi, archevêque de Paris. Ce dernier met à la disposition de la communauté naissante le collège des Bons-Enfants dans le Quartier latin [3], qui accueille encore quelques pensionnaires mais quasiment plus d'écoliers. Ne pouvant plus reculer, Monsieur Vincent accepte la charge au printemps 1625, il y a 400 ans.



Plan de Paris en 1778 Bernard-Antoine Jaillot

Le 17 avril est signé l'acte de fondation de la Compagnie des prêtres de la Mission, marque typique de la Réforme catholique du Grand Siècle. Après avoir pourvu aux besoins spirituels des villes, il ne reste que le pauvre peuple de la campagne, qui seul demeure comme abandonné.

> La pieuse association de quelques ecclésiastiques de doctrine, piété et capacité connues, qui voulussent renoncer tant aux conditions desdites villes qu'à tous les bénéfices, charges et dignités de l'Église, pour, sous le bon plaisir des prélats, chacun en l'étendue de son diocèse, s'appliquer entièrement et purement au salut du pauvre peuple, allant de village en village, aux dépens de leur bourse commune, prêcher, instruire, exhorter et catéchiser ces pauvres gens et les porter à faire tous une bonne confession générale de toute leur vie passée, sans en prendre aucune rétribution en quelque sorte ou manière que ce soit, afin de distribuer gratuitement les dons qu'ils ont reçus de la main libérale de Dieu. [4]

1 Saint Vincent de Paul, *Entretiens aux Missionnaires*, *in* Abbé Pierre Coste, *Correspondance, entretiens et documents de saint Vincent de Paul*, G. Gabalda, 1925, t. 12.

2 Marie-Joëlle Guillaume, *Vincent de Paul. Un saint au Grand Siècle*, Perrin, 2015.

3 À l'actuelle intersection des rues Saint-Victor et du Cardinal Lemoine.

4 Abbé Pierre Coste, *op. cit.*, t. 13.

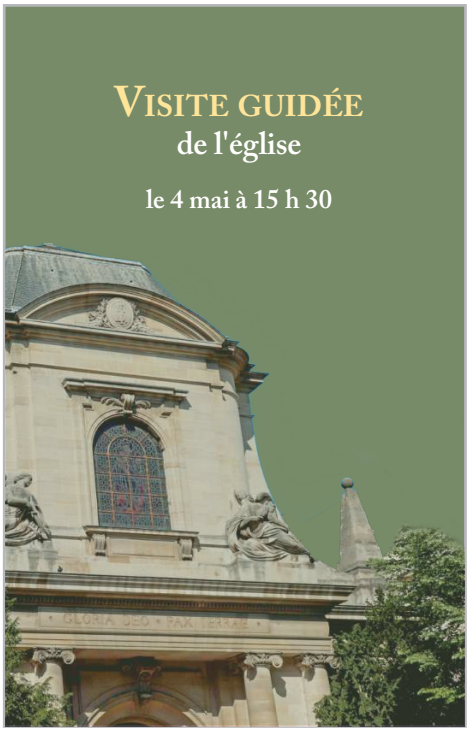
Le concept de mission créé par saint Vincent de Paul est original. Il ne s'agit pas d'évangéliser en terre païenne, mais de raviver la foi en terre chrétienne. Fixées dès les premières missions de 1618, les conditions sont précisément réglées. Aucune mission ne s'effectue sans mandement express de l'évêque du diocèse ni consentement du curé de la paroisse. Débutée le dimanche, la mission s'étale sur plusieurs semaines et s'adapte au rythme des travaux des champs. Deux ou trois prêtres assurent prêches, catéchismes, confessions et visites aux malades. Un aspect important est souligné par Monsieur Vincent : le pardon des offenses, par des réconciliations entre les habitants en conflit. Chaque journée commence par une prédication avant le travail ; suivent un catéchisme pour les enfants en début d'après-midi, puis un autre pour les adultes au retour le soir. Les thèmes abordés concernent les fins dernières, les vérités de la foi, les vertus et le péché. Les missionnaires apprennent à bien prier, à s'approcher dignement des sacrements, à assister pieusement à la messe, enfin à imiter Jésus-Christ. Ils prêchent « aux champs » d'octobre à juin, quand les paysans disposent de plus de temps ; en été, après une retraite spirituelle, ils assistent les curés des villages qui les demandent, notamment les dimanches et fêtes.

La Compagnie des prêtres de la Mission est dotée de 45 000 livres par les Gondi, à charge d'une mission quinquennale sur leurs terres. Établies concomitamment, les confréries de Charité ont vocation à prolonger et consolider la mission dans la vie quotidienne des paysans. Une fois la congrégation solidement établie, Monsieur Vincent envoie des missionnaires au-delà des frontières à partir de 1645 : en Italie, dans les îles britanniques, en Pologne, à Madagascar, en Nouvelle-France. L'œuvre du fondateur se poursuit en croissance constante. À la veille de la Révolution, la congrégation de la Mission regroupe près d'un millier d'ecclésiastiques (dont 508 prêtres), établis dans 168 maisons en France et dirigeant 55 séminaires. Les Lazaristes sont aujourd'hui au nombre de 3400, répartis dans sur les cinq continents.

Le deuxième fruit de charité sur la paroisse est l'établissement d'un séminaire de la congrégation aux Bons-Enfants, où Monsieur Vincent forme ses prêtres et donne des retraites pour les ordinands. C'est, en quelque sorte, un doublement du séminaire des « Nicolaïtes ». Ultérieurement, dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, il prend le nom de séminaire Saint-Firmin, emprunté au saint patron de la chapelle du collège. En 1792, c'est dans ces lieux que se déroule un épisode des massacres de Septembre : l'abbé François, supérieur de Saint-Firmin, communie au martyre avec l'abbé Gros, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet. En 1632, les prêtres de la Mission se déplacent au prieuré de Saint-Lazare pour disposer de plus de place, tout en maintenant des missionnaires aux Bons-Enfants. Ils acquièrent depuis le surnom de Lazaristes.

Le passage de saint Vincent de Paul à Saint-Nicolas du Chardonnet le marque indéniablement. D'une part, il partage avec Adrien Bourdoise la volonté profonde de régénérer le clergé par la formation des prêtres et des ordinands, dans l'élan de la réforme tridentine. D'autre part, il prolonge l'œuvre du séminaire de Saint-Nicolas : celui-ci forme des prêtres pauvres pour les villes et les campagnes ; la congrégation de la Mission envoie de pauvres prêtres pour raviver la foi des pauvres des campagnes. Enfin, saint Vincent de Paul ouvre la voie à l'élan des missionnaires en France, par la création des congrégations séculières venant s'ajouter aux Dominicains, Franciscains et Jésuites. Saint Jean Eudes crée celle de Jésus et de Marie, les Eudistes, en 1643 à Caen. Le séminaire des Missions étrangères est fondé à Paris en 1663 par l'abbé François Pallu. Saint Louis-Marie Grignon de Monfort instaure la compagnie de Marie, les Montfortains, en 1705. Notons, en dernier lieu, que la communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet se montre également active dans les missions intérieures, essentiellement en Île-de-France [5]. ●

5 Dominique Deslandres, « Les missions françaises intérieures et lointaines, 1600-1650. Esquisse géo-historique », *Mélanges de l'École française de Rome,* n° 109-2, 1997.



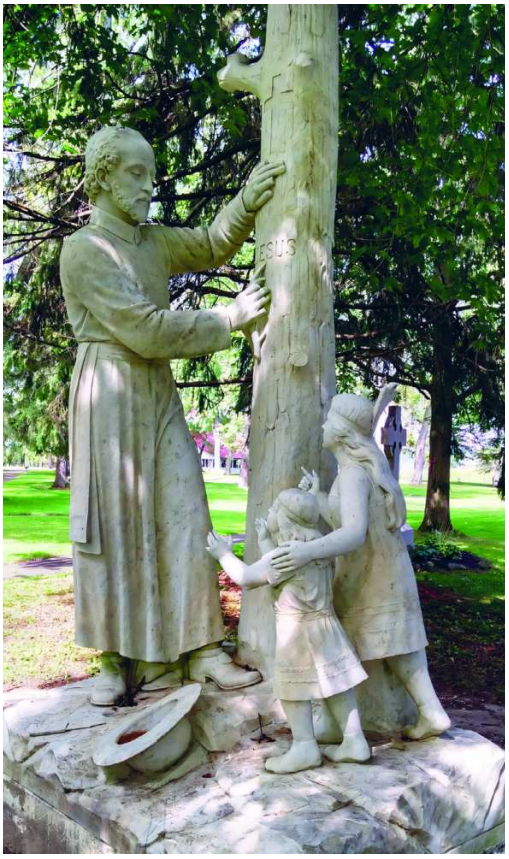
Isaac Jogues, de Paris vers le Nouveau Monde

Abbé Renaud de Sainte-Marie

Rome est célèbre pour être un lieu imbibé par le sang des martyrs. Paris n'a certes pas la même histoire même s'il y a eu des martyrs en ses murs. Cependant, on peut lier cette ville au destin de nombreux martyrs qui sont allés témoigner aux quatre coins de la planète. Parmi eux on peut compter le jésuite Isaac Jogues.

Ce dernier est né en 1607 à Orléans, dans une famille de marchands. Les parents d'Isaac sont soucieux de son éducation. Les jésuites s'installent au début du XVII[e] dans la cité johannique. Au contact des bons pères, le jeune Isaac s'initie à la piété et à la science. À 17 ans, il décide d'entrer dans la Société de Jésus, au grand dam de sa mère qui préférerait le voir chanoine de sa ville. Isaac part donc à Rouen pour son noviciat. Il reçoit la formation spirituelle du célèbre père Lallemant. Il part ensuite à la Flèche pour faire sa philosophie. En 1634, il arrive à Paris pour faire sa théologie au collège de Clermont, là ou saint François de Sales était passé quelques décennies plus tôt. Il refuse de s'engager trop avant dans les études, alors qu'il est un homme savant et très doué. Il est préfet de discipline des étudiants laïcs. Ordonné prêtre dans la chapelle du Collège fin janvier 1636, il célèbre sa première messe à Orléans en présence de sa mère qui pleure son fils en partance vers le Nouveau-Monde.

Arrivé en Nouvelle-France, il prend contact avec le monde indien. Le premier peuple qu'il rencontre est celui des Hurons. Ceux-ci ont



Isaac Jogues

contracté des maladies européennes qui les déciment alors que les missionnaires survivent. Les Hurons ont le projet d'assassiner les missionnaires car ils les considèrent comme la cause de leur maladie (ce qui est vrai en un sens). Les Indiens pensaient que les jésuites étaient des sorciers car ils ne tombaient pas malades. Mais il ne se passa rien. Bientôt, les premiers Hurons se convertirent, dont Joseph Chihouatenhoua. Les jésuites avaient pour ambition d'aider les Hurons qui étaient en concurrence avec la nation Iroquoise. C'est dans ce contexte qu'au cours d'une de ses pérégrinations entre les actuelles villes de Trois-Rivières et de Montréal, Isaac est capturé par les Iroquois durant l'été 1642. Ils l'emmènent en esclavage, avec son confrère René Goupil. Celui-ci est massacré d'un coup de hache parce qu'on l'avait vu faire un signe de croix sur un enfant, tandis qu'Isaac Jogues sera mutilé et torturé. Il perdra ainsi quasiment tous ses doigts. En novembre 1643, il arrive à s'échapper avec la complicité de marchands hollandais qui commercent avec les Iroquois. Il est ramené en Europe par un bateau hollandais. Débarqué en Bretagne, il se présente dans la maison jésuite de Rennes où ses confrères ont peine à le reconnaître !

Le pape Urbain VIII lui octroie la faculté de dire la messe malgré ses mutilations qui étaient un empêchement. Le pape déclara : *Indignum esset Christi martyrem Christi non bibere sanguinem* (Il serait indigne qu'un martyr du Christ ne puisse pas boire le Sang du Christ). Isaac peut rendre visite à sa mère. La régente Anne d'Autriche et le cardinal Mazarin veulent voir celui qui est déjà considéré comme un martyr. Mais Isaac ne reste pas très longtemps en France et il repart très vite pour la Nouvelle-France où il débarque à l'été 1644.

Il est au cœur des négociations pour établir la paix entre les Iroquois et les Français. Mais les Iroquois, après une première entrevue favorable au printemps, capturent Isaac à la mi-octobre et l'assassinent le 18. Il est canonisé avec les autres martyrs du Canada par le pape Pie XI le 29 juin 1930. ●

CONFÉRENCES DU LUNDI DE

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE SAINT-PIE X

Programme 2025 : le lundi à 19 h 30



Lundi 7 avril
Cycle de Géopolitique :
La recomposition du Proche-Orient
par Antoine de LACOSTE

Lundi 29 avril
Le professeur Lejeune :
Une vie pour la Vie ?
par Anne BERNET

21, rue du Cherche-Midi – 75006 Paris
www.iuspx.fr *Tél. : 01 42 22 00 26*
MÉTRO : SÈVRES-BABYLONE
OU SAINT-SULPICE
entrée 7€ (étudiants : 3,50€)



VOUS ÊTES MALADE OU ÂGÉ ET NE POUVEZ PLUS VOUS RENDRE À L'ÉGLISE ?

Vous souhaiteriez vous confesser, communier, recevoir l'extrême-onction ?

Ne prenez pas le risque de quitter cette terre sans le secours des sacrements !

Appelez la paroisse *(01 44 27 07 90)* et demandez la visite d'un prêtre.

Vous connaissez un paroissien malade et qui peut-être n'ose pas nous appeler ?

Demandez-lui s'il désire la visite d'un prêtre et *prenez contact avec nous.*

N'attendez pas qu'il soit trop tard !



HORAIRE DES MESSES

Dimanche
08 h 00 : Messe lue
09 h 00 : Messe chantée grégorienne
10 h 30 : Grand-messe paroissiale
12 h 15 : Messe lue avec orgue
16 h 30 : Chapelet
17 h 00 : Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement
18 h 30 : Messe lue avec orgue

En semaine
Messe basse à *7 h 45, 12 h 15 et 18 h 30*
La messe de *18 h 30* est chantée aux fêtes de 1re et 2e classe.

CARNET PAROISSIAL

A été régénérée de l'eau du baptême
Pétronille PEYRET LACOMBE — *15 mars*

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique
Philippe HAMMER, *85 ans* † — *27 janvier*
Patrick JUVIN, *82 ans* † — *26 février*
Flora LAPIERRE, *92 ans* † — *27 février*
Nicole PELLISSIER TANON, *90 ans* † — *6 mars*
François NÖRDIN, *80 ans* † — *6 mars*
Alix GOBRY, *94 ans* † — *11 mars*
Claude BORDRON, *86 ans* † — *11 mars*

Vie de la paroisse en images













1 - *Anges gardiens.* **2** - *Le semi-marathon de Paris, après la messe évidemment !* **3** - *Nettoyage des fameux lustres.* **4** - *L'équipe bénévole… pour le repas des bénévoles.* **5** - *Sainte-Clotilde à Saint-Nicolas pour la Saint-Thomas.* **6** - *La chorale des étudiants en répétition.*

LE CHARDONNET
Journal de l'église
Saint-Nicolas du Chardonnet
23 rue des Bernardins - 75005 Paris
Téléphone : 01 44 27 07 90
Courriel : stnicolasduchardon@free.fr
www.saintnicolasduchardonnet.org
Directeur de la publication :
Abbé Michel Frament
Imprimerie
Corlet Imprimeur S.A. - ZI,
rue Maximilien Vox
14110 Condé-sur-Noireau
ISSN 2256-8492 - CPPAP
N 0326 G 87731
Tirage : 1300 exemplaires
PEFC/10-31-1510

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2									
3			■			■		■	
4									■
5							■		
6									■
7			■	■		■			
8									
9									
10									
11							■		

HORIZONTALEMENT

1. Disciple de Mahomet - 2. Les premiers chrétiens étaient accusés de cela - 3. C'est le sodium – Bouts de laiton - 4. Martigny au temps de Vercingétorix - 5. 28480 - Soldat de l'oncle Sam - 6. Fait face au Havre - 7. Cœur de pierre - Mer anglaise - 8. Natifs du Levant - 9. Populations primitives de l'Italie centrale - 10. Modérera - 11. Très attendu - Grand crack.

VERTICALEMENT

A. Ne reconnaît au Christ qu'une seule volonté - B. Ermites - C. Pour arrêter un cheval - Soutient le navire en radoub - Femme fatale - D. De bas en haut : Père adoptif de Quasimodo - d'Huez par exemple - E. Ce n'est que dans la chanson qu'avec ses confrères et les guitaristes il constitue un régiment - F. Conjonction - La première page - Moulure à la base d'une colonne - G. Au milieu de l'Étrurie - Couramment employé - H. Paresseux - Dira son chapelet - I. Sa tirade chez Rostand est immortelle. - J. Université Paris 2.

SOLUTIONS N° 405

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	S	A	I	N	T	T	H	O	M	A	S
2	A	N	N	U	E	L	■	■	O	R	O
3	I	N	C	O	H	E	R	E	N	T	S
4	N	I	R	V	■	P	U	N	I	■	I
5	T	H	E	O	L	O	G	I	Q	U	E
6	P	I	E	■	■	L	I	E	U	R	■
7	I	L	E	■	G	E	M	M	E	N	T
8	E	E	■	R	A	M	E	E	■	E	U
9	X	E	■	O	P	E	S	■	U	S	E